



Monsieur Pascal BOLOT
Préfet de la Savoie
PREFECTURE
Château des Ducs de Savoie
73000 CHAMBERY

Cédric Vial

Les Echelles, le 12 mai 2022

**Sénateur
de la Savoie**

*Membre de la
Commission de la Culture,
de l'Éducation et
de la Communication*

*Membre de la
Délégation sénatoriale aux
Collectivités territoriales
et à la Décentralisation*

Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes

c.vial@senat.fr

Monsieur le Préfet,

Une réunion a eu lieu avec les Maires et les Présidents des SCOT de la Savoie sur le sujet de la trajectoire « zéro artificialisation nette » instituée par la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021.

Au cours de cette rencontre, le souhait de travailler à l'échelle de la Savoie a été exprimé par l'ensemble des SCOT afin d'anticiper les prochaines réformes du ZAN et la modification du SRADDET.

Dans ce cadre et sur la base de la circulaire de Monsieur le Premier Ministre, nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous et vos services afin d'aborder la mise en œuvre opérationnelle de la loi « Climat et Résilience ».

Nous nous tenons à votre disposition pour organiser une rencontre avec les six Présidents des SCOT de la Savoie courant juin afin de pouvoir échanger sur ces différents enjeux.

Comptant sur votre écoute et votre soutien bienveillant.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Martine BERTHET

Cédric VIAL

SÉNAT

15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
01 42 34 40 17

SAVOIE

9, rue Stendhal
73360 Les Echelles
04 79 65 30 75